



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### stationnement

Question écrite n° 103048

#### Texte de la question

M. Étienne Mourrut attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la nécessité d'élargir le système d'attribution des cartes de stationnement prioritaire pour les personnes souffrant de handicap aux EPHAD. La délivrance des cartes par les maisons départementales des personnes handicapées est individuelle. Pourtant certaines EPHAD sont susceptibles de mettre à la disposition de leurs pensionnaires un véhicule pour leur déplacement. Aussi, il lui demande s'il serait possible de mettre à l'étude l'attribution d'une carte de stationnement prioritaire à destination des EPHAD.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Étienne Mourrut](#)

**Circonscription :** Gard (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103048

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Solidarités et cohésion sociale (secrétariat d'État)

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 mars 2011, page 2666

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)